

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
supplément au n°1228

gratuit

Pour que personne ne décide à notre place Gestion directe de nos communes

L'ALTERNANCE POLITICIENNE entre la droite et la gauche, avec leurs alliés de tout le spectre de la « démocratie » parlementaire, nous a clairement démontré combien les politiciards font preuve d'efficacité, lorsqu'il s'agit de favoriser les profiteurs qui s'engraissent sur notre dos.

Au nom d'une gestion réaliste de notre vie commune, ils nous imposent une économie de plus en plus libérale où la société est cogérée par les « décideurs » : représentants des multinationales, du patronat, leaders d'opinions, responsables des partis dit politiques et de certains syndicats. Ceux-ci tiennent bien serrés dans leurs mains les rênes de l'économie, gèrent le capital, et cher-

Cette concentration du pouvoir économique mondial s'accompagne d'une centralisation du pouvoir politique qui amène de fait une nouvelle forme de totalitarisme qui, si nous n'y prenons garde, risque de balayer à terme toute forme de démocratie!

Oublier l'histoire, c'est se condamner à la revivre. Devrons-nous attendre en moutons résignés l'avènement d'une dictature souhaitée par certains aujourd'hui, ou choisissons-nous la voie de la responsabilité et de l'égalité?

La lutte pour la gestion directe

Que personne ne décide à notre place! Organisons la solidarité et l'entraide

dictatoriales ou théocratiques), luttons pour une société libertaire; débarrassons-nous des gouvernants et des patrons.

Les principes

Les principes de gestion directe communale telle que les libertaires la conçoivent sont clairs.

Ils supposent:

- Le fédéralisme, agent de coordination en remplacement de l'État, qui est un agent de coercition du système capitaliste.
- Des assemblées générales souveraines.
- Le mandatement impératif des délégués.
- La révocabilité des délégués élus.
- Des Comités de quartier et par thèmes transversaux (culture, éducation, transports...)
- Une socialisation des services avec des décisions prises par un collège comprenant:
 - Les usagers de ce service.
 - Les citoyens de la commune.
 - Les personnes travaillant à faire fonctionner ce service.

Nous nous démarquons de cette démocratie participative mise à la mode - comme par hasard - à la veille des élections. Chrétiens progressistes, marxistes modernistes, et certains écologistes, ne vous proposent que d'améliorer l'information et la consultation des citoyens sur des décisions qu'ils auront déjà prises. L'utilisation du terme « gestion directe » indique clairement qu'il faut inverser complètement le processus d'élaboration des décisions afin que NOUS restions maîtres de notre avenir.

La gestion directe... Pour quoi faire?

La participation à la gestion d'une commune n'a d'intérêt pour un citoyen que si elle transforme ses conditions d'existence. Gérer en commun une municipalité, alors que celle-ci conserve ses structures étatiques et les inégalités économiques, consisterait pour les citoyens à gérer eux-mêmes leur propre asservissement, leur propre misère. Ce qui caractérise les structures étatiques ce sont:

- La hiérarchisation des responsabilités et des décisions.
- L'assujettissement de tous à quelques-uns.
- Les inégalités sociales et économiques.
- L'existence d'une classe dirigeante privilégiée.

Demain, si dans la commune gérée directement, il reste des différences économiques ou sociales, il se reconstituera une nouvelle classe dirigeante, qui défendra par tous les moyens ses privilèges. Les anarchistes pensent contrairement aux marxistes avec leur période de transition, qu'il faut supprimer immé-

diatement tous les privilèges de classe sans exception.

Les citoyens se demandent ce qu'ils peuvent gagner à la gestion directe de leur commune. Ils pèsent les avantages et les inconvénients qui en résulteront pour eux et dont le principal est la responsabilité: c'est celui qui les fait le plus réfléchir car celle qu'ils assureront dans leur commune engagera celle de leurs conditions de vie.

Nous touchons ici au problème humain, celui des hommes et des femmes devant la responsabilité, celui de la quiétude qui résulte d'une certaine servilité, surtout lorsqu'elle s'assortit de conditions d'existence, morales et économiques, acceptables.

Il est possible d'avancer des raisons solides qui peuvent nous convaincre que les citoyens auraient intérêt à gérer eux-mêmes directement leur commune. Il y a la maîtrise de leur cadre de vie, de leur environnement; une meilleure gestion des services au public, qui plutôt que d'être gérés en fonction de leur rentabilité financière ou électorale, le serait réellement en fonction de leur utilité sociale déterminée par tous...

Agir au lieu d'élire

Nous ne pouvons pas nous contenter de dénoncer, de critiquer et d'émettre des principes, sans proposer des moyens concrets de mettre ces principes en œuvre.

Au niveau communal, il est possible d'organiser des contre-pouvoirs, en mettant en place des assemblées parallèles de citoyens élaborant des contre-propositions à la gestion municipale. Dès aujourd'hui nous nous battons pour:

- Les transports gratuits pour tous;
- La gratuité de la santé de proximité;
- Un accès libre et gratuit à tous les espaces et services culturels (bibliothèque, salles de réunion, de répétition...);
- La réquisition des logements vides et leur gestion directe par des représentants des habitants révocables;
- Le contrôle de tous les projets d'urba-

nisme par des comités transversaux et de quartiers révocables;

• Etc.

Nous pouvons aussi investir les réunions publiques des conseils municipaux issus du système électoral par des délégués révocables avec mandats impératifs, faisant valoir la volonté des habitants. Mais nous ne voulons pas reproduire l'erreur qui consisterait à se présenter sur les listes électorales pour se faire élire sans mandats impératifs et sans révocabilité, se serait essayer d'imposer nos principes par le haut.

Anarchistes, nous pensons que le seul pouvoir possible est celui de la base, et l'expérience nous a démontré que même les meilleurs d'entre nous ne peuvent exercer un pouvoir sur les autres sans se faire ronger et anéantir par celui-ci. Le pouvoir est maudit, c'est pourquoi nous sommes anarchistes!

Innover dans la continuité

Déjà les communes révolutionnaires qui nous ont précédées: Paris 1793 et 1871, Goulaï Polie 1917, Kronstadt 1921, Espagne 1936... se basant sur la gestion directe de la commune par ses citoyens, permirent l'éclosion d'idées d'organisation, que se soit sur le ravitaillement, la santé, l'éducation ou l'organisation du travail qui, si elles ont été pour la plupart reprises et accommodées par les dirigeants centralistes, n'ont pu dans le contexte étatiste, atteindre le degré d'efficacité qu'elles avaient dans ces communes. Ne citons entre autres que l'école publique laïque pour tous (Paris 1871), la réquisition et répartition des logements vacants (Kronstadt 1921), les systèmes de santé socialisés accessibles à tous (Espagne 1936)...

Tout cela nous montre que la gestion directe d'une commune, si ce n'est pas une idée nouvelle, c'est le moyen le plus efficace d'une politique dynamique portée vers l'avenir car conçue et appliquée

groupe Louise Michel



chent à travers la « politique » à contrôler totalement notre existence. On veut nous faire croire que ce mode de gestion est le seul possible et qu'à défaut de pouvoir lutter contre le capitalisme, il faut se contenter de le gérer le mieux possible.

Attention!

La globalisation croissante de l'économie est en train de dissoudre les intérêts des populations locales dans ceux des cartels financiers internationaux.

entre les habitants de nos communes contre les affairistes.

Préparons-nous à remplacer l'État, institution parasite et étouffante, par une organisation fédéraliste des différents secteurs de la société.

Demain, gérons nous-mêmes, directement, nos cités et notre travail. Supprimons les inégalités sociales et économiques.

Après l'échec à l'Ouest, à l'Est, au Sud et au Nord de toutes les doctrines autoritaires (coloniales, démocratiques,

GÉRONNS LA VILLE NOUS MÊMES

- MANDATS IMPÉRATIFS,
• RÉVOCABILITÉ DES ÉLUS,
• ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
SOVERAINE...

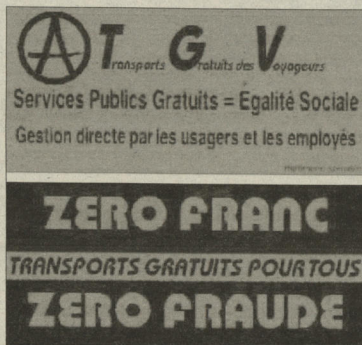
IL FAUT
AGIR.
CHAQUE
JOUR.



FÉDÉRATION
ANARCHISTE
145, rue Amélot 75011 Paris

Dix questions et autant de réponses pour des transports gratuits pour tous

Support de propagande au format d'un ticket de transports collectifs disponible à la librairie du Monde libertaire 145, rue Amélot 75011 Paris



LE DROIT DE SE DÉPLACER librement est aussi vital pour un individu que le droit à la liberté, à une éducation libre et laïque ou à un logement décent. Dans ce domaine, comme dans d'autres, la société est fondée sur l'injustice et les inégalités. L'accès à des transports libres et gratuits pour tous est une nécessité dans une société basée sur la liberté de l'individu et l'égalité sociale.

Aujourd'hui, qui paye quoi ?

Les statistiques du ministère des Transports, de la SNCF ou la RATP constatent que les trois quarts des déplacements en transports collectifs sont liés au trajet « domicile-travail ». Pour le réseau SNCF Île de France le nombre de personnes utilisant : une carte orange, une carte hebdomadaire, les cartes étudiants ou imagine « R » représentent plus de 86% des voyageurs et 90% sur le réseau Bus RATP.

À la RATP, la billetterie ne représente que 35% des recettes dont les deux tiers sont les cartes oranges et autres réductions. Des économistes affirment que nous — usagers — ne payons que la fabrication des billets, l'entretien des machines à composer, les contrôles... Économiquement, les transports gratuits pour tous reviendraient moins cher à la société.

Aujourd'hui qui profite des transports gratuits ?

Nous sommes devant une situation socialement ubuesque : ce sont ceux

qui économiquement sont les plus favorisés qui bénéficient des transports gratuits. En effet, nos pauvres patrons et dirigeants politiques ont tous une voiture avec chauffeur, ils voyagent donc gratuitement ! La plupart des cadres « dynamiques » ont des voitures de société, voyagent en première, en avion sur le compte de leur société et personne ne trouve rien à redire. Les salariés ont leur carte mensuelle remboursée pour moitié par leur employeurs. Ce sont donc les hommes et les femmes les plus économiquement précaires qui payent le plus le droit à se déplacer. Jeunes ; précaires, chômeurs, RMIstes, sont les seuls à payer plein tarif alors que leurs besoins en transports sont équivalents aux autres. Ce sont aussi les zones plus défavorisées qui bénéficient des réseaux les moins nombreux : elles sont les moins bien desservies. En région parisienne, si tous les transports publics convergent sur Paris, vers la Défense ou les grands magasins c'est bien pour aider les patrons à « convoier » leurs employés vers les lieux de travail et les consommateurs vers les zones d'achat ! Ce sont les employeurs, les grandes surfaces qui profitent le plus des transports, c'est donc à eux de payer !

Quels changements pour les usagers ?

Ce service public appartient à tous et à toutes. La gratuité des transports est un pas important, mais non suffisant. Actuellement, les technocrates et les patrons décident de tout : la création de nouvelles lignes « trans-

versales » le rythme des passages en périodes « creuses » sont décidés contre nos besoins. Les gares, le métro sont des espaces publics, ils nous appartiennent. Ce « service au public » doit être géré directement par des représentants mandatés et révocables, représentants des usagers, des salariés et de tous les habitants des communes concernées. C'est les besoins des usagers et l'utilité sociale qui doivent primer et orienter la politique des transports et non la rentabilité financière.

Quels changements pour les salariés ?

Les gouvernements, le patronat ont l'habitude d'opposer les usagers aux salariés. Pas besoin d'être énarque pour comprendre qu'à chaque fois que l'on améliore la qualité des transports pour les usagers, il y a des retombées favorables pour les salariés. Inversement, toute amélioration des conditions de travail se traduit par une amélioration de la qualité des services rendus. Selon la RATP plus de 60% des conflits « usagers/salariés » sont liés à la perception des « titres de transports ». La gratuité, c'est des rapports plus « cool » entre usagers et salariés.

Et la fraude ? zéro franc = zéro fraude

C'est évident, cette proposition dépasse largement les possibilités d'un cerveau de technocrate. Les contraventions coûtent plus chères qu'elles ne rapportent, 25% sont réellement payées après des mois de procédures. Pour beaucoup, la fraude est un acte de « légitime défense sociale » face à la misère et à la précarité. Frauder est un acte de désobéissance civile dont le capitalisme et l'État portent la responsabilité initiale. Rendre le service public ouvert et gratuit pour tous les habitants, c'est rendre tous les usagers responsables de leur transport collectif et donc entre autre de le respecter. Bien sûr, tout ne sera pas réglé par un simple coup de baguette magique, tant que la société sera basée sur l'inégalité et l'oppression de quelques uns sur la majorité, des îlots de « liberté » et « d'égalité » ne survivraient pas.

Qui payera ?

La gratuité, c'est d'abord des économies pour les entreprises. Zéro machines coûteuses à entretenir (1), zéro billets à fabriquer. De plus, la multiplication des réductions multiplient les frais de gestion. Mais, c'est aux principaux bénéficiaires du réseau de transports de payer. Si

Rédaction-Administration : 145, rue Amélot, 75011 Paris
 Directeur de publication : J. Toublert
 Service abonnement : 02 35 84 27 17
 Commission paritaire n°55 635
 Imprimerie : Hebdo 1 (Bernoy)
 Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
 Routage 205 - Hebdo 1
 Diffusion N.M.P.P.

86% des usagers de la SNCF (Île-de-France) achète un titre de transport d'abord pour aller travailler. C'est aux patrons de payer cet usage. C'est aussi à tous ces commerçants qui sans transports ne pourraient faire venir dans leurs magasins les centaines de milliers de consommateurs. Il n'est pas possible de comptabiliser tous les bénéficiaires indirects des transports gratuits.

Et l'environnement ?

Dans de nombreuses villes, l'apparition de nouvelles lignes de tramway, de métro, de bus ont eu des répercussions plus que favorables pour l'environnement : — 10% de circula-

tion de ces services publics, leurs dirigeants doivent mandatés et révocables par les usagers et les salariés.

Et en province ?

Quelle que soit la taille des agglomérations, les problèmes restent les mêmes : la gratuité, c'est l'égalité de tous les habitants. Nos propositions sont en tous points applicables immédiatement, même dans les villes moyennes. De plus, les réseaux SNCF ou de cars interurbains apportent les mêmes services que dans les grandes villes. Plutôt que de fermer des lignes dites secondaires et ainsi favoriser le tout automobile, les usagers et les salariés doivent

LES TRANSPORTS GRATUITS C'EST LA FIN DES CONTRÔLEURS !



tion à Toulouse, — 5% à Nantes et à Strasbourg. Il est clair que la gratuité des transports favorisera encore plus les bus, les trams et les métros. Moins de voiture, c'est moins de pollution, moins de maladies respiratoires. Tout le monde l'a déjà compris sauf ceux qui eux ont des voitures de fonction.

Qu'est-ce que le service public libertaire ?

L'éducation, la santé, les transports, la culture, la gestion de l'eau potable... Tous ces services sont indispensables à toute société humaine. Pour les anarchistes, l'accès à ces services doit être libre et égalitaire. L'égalité des droits que nous proposons le capitalisme et la démocratie parlementaire est un leurre sans égalité sociale. Dans notre société, la gratuité est la seule garantie d'égalité sociale. Le service public doit être dégagé de toutes pressions politiques et de rentabilité financière. Les anarchistes proposent la gestion

imposer la notion d'utilité sociale et non subir celle de la rentabilité financière.

Que faire dès maintenant ? Agir au lieu d'élire !

Les élections n'ont jamais résolues véritablement les problèmes de société.

Nous, anarchistes luttons au quotidien, au côté des usagers, des salariés, des chômeurs, pour rendre la société plus juste, plus libre, plus égalitaire. Dès aujourd'hui, il faut exiger des transports gratuits pour tous, demander l'arrêt immédiat des contrôles, des amendes et des poursuites, et de manière générale nous occuper directement de nos affaires pour que personne ne décide plus à notre place.

groupe libertaire Louise Michel

(1) En Île-de-France, le nouveau système de billetterie coûtera plus d'un milliard de francs pour équiper deux tourniquets par station et 140 millions de francs pour l'achat de cartes à puces.

le monde libertaire

Rédaction-Administration : 145, rue Amélot 75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08 Fax : 01 49 29 98 59

- Je désire recevoir un numéro gratuit du Monde libertaire
- Je désire recevoir le catalogue de la librairie du Monde libertaire
- Je désire m'abonner pour 3 mois au Monde libertaire (13 n° : 105F)

(lettres capitales)
 Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Pays A partir du n°(inclus).
 Chèque postal Chèque bancaire
 Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)
Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Pour un service public de santé

AUJOURD'HUI, EN FRANCE, coexistent différentes modalités de services de santé. Entre ce qui dépend des collectivités territoriales, suite aux lois de décentralisation, comme la protection maternelle et infantile, entre ce qui relève de l'action nationale comme les hôpitaux publics, les maisons de retraite publiques ou les dispensaires, entre ce qui est mis en place par l'initiative privée sans but lucratif, tel le secteur du handicap géré par de nombreuses associations de familles, ou telles les institutions mutualistes, ou entre tout simplement l'exercice libéral de la médecine de ville, des laboratoires d'analyses médicales ou des ambulanciers : comment parfois s'y retrouver rapidement ? D'autant, qu'en fonction des régions, le maillage est très différent : l'accès aux soins peut ressembler au parcours du combattant quand on est une jeune fille en demande d'interruption volontaire de grossesse, quand on est porteur d'une pathologie très invalidante, lorsqu'on cumule plusieurs pathologies, ou quand on habite une région montagnarde enclavée, ou bien encore quand on vit sur les marges de cette société par manque de revenu et de logement.

Des revendications portées par les professionnels libéraux peuvent parfois rencontrer un écho favorable auprès de la population : les infirmières contestent aujourd'hui l'encadrement de leur nombre d'actes car il pénalise aussi les actes les plus coûteux, comme ceux exécutés sur la période nocturne avec tarification bonifiée, or ces actes permettent le plus souvent à des personnes d'être soignées tôt le matin pour se rendre à leur travail ensuite. Si ces mêmes actes étaient effectués en période diurne, la personne soignée arriverait en retard à son travail ou perdrait son emploi. Cet exemple montre bien l'absurdité de certaines mesures gouvernementales de restriction des dépenses de santé qui ne s'appuient pas en amont sur les besoins

recensés de la population pour organiser l'offre de soins. Mais il révèle aussi les contradictions internes au service de santé dès lors qu'on marchandait la santé. Durant de longues années, certes au prix de nombreuses heures de travail, les professionnels libéraux ont profité de revenus très confortables et ils ne trouvaient pas honteux d'écarter une population qui ne pouvait pas se payer leurs services ou d'accepter des personnes dont l'hôpital public ne pouvait prendre en charge faute d'un budget hospitalier public très restreint.

Mais la question du service public ou du service privé ne doit pas être posée en période de crise économique plus aiguë. C'est une question fondamentale d'émblée.

La santé pour tous

La Sécurité Sociale a été un compromis d'après-guerre qui a marqué de façon magistrale notre société. Ses principes fondateurs étaient l'universalité, l'égalité et la solidarité : que tous les membres de la population puissent accéder aux soins, avec les mêmes devoirs (cotisations) et les mêmes droits (prestations) et que chacun contribue pour sa part au bien commun même s'il n'est pas malade, même s'il ne sera jamais enceint, même s'il ne veut pas d'enfants ou n'est plus en âge de procréer, même s'il est jeune, et en pleine forme. En effet, si comme le précise l'Organisation mondiale de la santé, « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social » et que « la possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique et sociale », il revient à chaque pays d'assurer à tout être humain la possibilité d'être dans le meilleur état de santé possible. Beaucoup de français ont pu profiter de

la Sécurité Sociale, et le niveau de santé en France est l'un des meilleurs du monde, malgré l'exclusion d'une partie de la population.

Mais les principes de la Sécurité Sociale n'ont guère été appliqués. Des résistances importantes se sont fait jour dans certaines corporations pour éviter l'universalité qui leur apparaissait comme trop sous contrainte étatique ou de tendance trop socialisante. De même, l'uniformisation des régimes n'a pu se faire : subsistent des régimes différenciés comme la fonction publique ou les mines. De fait, ni l'égalité ni la solidarité n'ont pu être mises totalement en pratique. Et jamais, le débat sur la suppression du service privé n'a été politiquement posé. Les forces réactionnaires qui se sont déployées contre l'instauration de la Sécurité Sociale, en 1945 et dans les années suivantes, ont toujours trouvé

appui dans les forces politiques libérales. La Sécurité Sociale a reçu maints coups de butoir sous lesquels elle a été dénaturée, sa gestion a toujours été confisquée aux représentants de la population car le compromis avait été passé avec les patrons qui n'ont jamais accepté que cette part socialisée de l'épargne-salaire différé en quelque sorte – soit sous contrôle du seul mandat ouvrier.

Aujourd'hui, la dépense annuelle de santé par habitant s'élève aux environs de 13 000 F dont la moitié pour les soins hospitaliers mais la Sécurité Sociale n'y contribue qu'à hauteur de 74 % et les personnes à plus de 13 %, le reste se répartissant entre les mutuelles, les sociétés d'assurances et institutions de prévention. Quand le remboursement de la médecine de ville est assuré à 100 % en Finlande, au Danemark mais aussi en Espagne en Italie, au Portugal

ou en Autriche, certes avec un choix limité du praticien et un accès réglementé aux spécialistes, la France ne rembourse qu'entre 50 et 70 %.

En finir avec la sécu ?

Pour autant, doit-on jeter aux orties ce système de Sécurité Sociale ? Faut-il se le réapproprier ? Faut-il le changer, le modifier ?

Revendiquer un service public de santé, c'est exiger un service au service du public, au service de toute la population, avec un accès pour tous, et des prestations de qualité sans aucune discrimination dans la distribution. Il relève de la solidarité nationale qu'un service public soit développé. En effet, tout le monde n'est pas à égalité devant les risques de santé selon son âge, ses antécédents familiaux, ses habitudes de vie, sa région de vie et de travail. Chacun doit pouvoir être informé, bénéficier de la prévention (qui est une misère dans l'esprit hexagonal), profiter d'une offre de soins de qualité. Si la Sécurité Sociale n'apparaît plus pouvoir répondre à ces aspirations, méfions-nous des initiatives privées avec participation directe de la population : il est indispensable qu'une régulation se fasse entre régions pour garantir des mêmes droits au risque sinon d'exclure encore plus ceux qui n'ont pas l'esprit entrepreneurial ou qui sont trop isolés. Ce n'est pas du tout l'État qui est prôné là mais ce n'est pas non plus du tout privé.

Qu'un système soit organisé et géré par la population elle-même dans des dimensions qui laissent la possibilité de maîtrise des enjeux, de contrôle, d'initiative, nécessite une proximité avec la population et une responsabilisation de tous les acteurs qu'ils soient soignants ou soignés, donc une éducation à la santé.

Hélène Hernandez - groupe Pierre-Besnard

(1) Constitution de l'O.M.S., New-York, 22 juillet 1946.



L'antifascisme passe par l'anticapitalisme

L'ANTIFASCISME EST UN COMBAT QUI NOUS EMMERDE. LUTTER « contre » n'a jamais été notre objectif. Or, avant de construire une réelle lutte antifasciste, il faut abattre toute une série de bêtises et de dérives. La lutte contre le fascisme commence hélas par la critique de certaines formes d'antifascisme.

L'intervention « citoyenne » contre le fascisme est un discours qui passe très bien dans les médias mais que nous digérons très mal. Ce discours recherche le consensus entre les différentes couches sociales, en omettant toute remise en cause du système capitaliste. Or, pour nous, on ne peut pas dissocier l'antifascisme et la critique du système capitaliste. Un exemple : la culture est un axe intéressant dans la lutte antifasciste, mais l'accès à la culture pour toutes et tous doit d'abord être mis en place. Par opportunisme, la gauche a trouvé avec ce discours un autre champ d'intervention que celui de la lutte des classes. Ces discours antifascistes consensuels permettent aux partis au pouvoir de faire oublier toutes leurs politiques successives qui ont favorisé la consolidation du fascisme. Nous pensons aux politiques sécuritaires ou envers les immigrés (plan Vigipirate, vidéosurveillance, lois Pasqua-Debré-Chevènement, double peine...), sans parler des multiples manifestations racistes de l'Etat policier. Nous dénonçons aussi les prises de position fortes mais sans suite contre l'Autriche de Haider alors qu'au même moment des travailleurs maghrébins se sont fait massacrer impunément à El Ejido en Espagne.

On veut nous faire croire à une Europe citoyenne, respectueuse des droits de l'homme, et quelques exemples suffisent pour entacher cette vision. L'Autriche de Haider, la progression nette du Vlaams Blok en Flandres, les attentats en Allemagne, une extrême droite exacerbée au Danemark lors du référendum sur l'adhésion à l'UE, idem en Suisse où les électeurs se sont pro-

noncés sur une éventuelle limitation du nombre d'étrangers sur leur territoire, les attaques et assassinats en Suède de militants progressistes... la liste est longue et bien entendu passe aussi par la France. Cette Europe citoyenne n'existe pas et n'existera pas une Europe sociale. Et ce n'est pas l'adoption de la charte européenne sur les droits fondamentaux prévue début décembre à Nice qui nous aidera sur ce chemin : la charte casse et fait régresser la plupart des droits sociaux en Europe.

Nous comptons que sur nous-mêmes

Les luttes antifascistes peuvent tomber dans d'autres impasses que l'opportunisme électoraliste. Les associations qui limitent leurs actions dans un cadre antifasciste strict et parfois radical ne sont finalement qu'un réservoir de futurs militants pour organisations qui pratiquent le recrutement sélectif. Ras-le-bol aussi des militants communistes qui sous couvert d'avoir eu une histoire antifasciste glorieuse dispensent aujourd'hui les brevets d'antifascisme ou de révisionnisme, alors qu'ils continuent à évacuer toute réflexion et critique sur les dizaines millions de morts de la révolution russe ainsi que sur les pratiques de leurs partis ouvertement totalitaires.

La lutte contre le fascisme ne se limite pas aux images d'Epinal admises. Certes il faut mettre un terme au F Haïne et à la mouvance mégrétiste ; tout comme aux fachos avec barres de fer et lacrymos en poche qui foulent le pavé de nos rues. Mais nombreux sont les espaces où les portes sont ouvertes aux intolérants et où s'engouffrent les sbires autoritaires de l'ordre moral (les anti-PACS, les commandos anti-IVG, les associations familiales...). Et nombreux encore des lieux où l'on trouve des fachos en devenir. Réduire le « danger fasciste » à un seul parti, à une seule personnalité, c'est imposer une vision manichéenne

de la politique et occulter la réalité de la diffusion et la banalisation des idées de l'extrême droite.

Enfin, une fois encore, s'il faut constamment s'efforcer de définir les spécificités propres du fascisme, on ne peut pas aborder cette lutte sans s'attaquer à une critique sérieuse du système libéral. Le fascisme est le produit du capitalisme et plus exactement son allié dans les heures sombres. L'idéologie fasciste ne fait que reprendre les désirs et fantasmes des capitalistes : productivisme outrancier, compétition systématique, uniformisation, culte du chef, appauvrissement de l'esprit et de la liberté individuels, obéissance aveugle avec des variantes nationaliste, xénophobe et raciste. Plus que son allié, le fascisme est le dernier rempart du capitalisme qui s'efforce sans cesse de survivre aux crises qu'il crée. C'est pourquoi nous restons convaincus que la meilleure forme d'antifascisme est la lutte pour la révolution sociale.

Tout comme il ne sert à rien de lutter contre le fascisme sans s'en prendre aux bases de notre société, nous ne pouvons pas nous contenter à l'échelle de nos quartiers de fouler le pavé face aux fachos. Bien sûr, nous serons toujours présents face aux bandes fascistes, aux commandos anti-IVG, aux intégristes et autres autoritaires. Mais il faut avant tout se réapproprier nos quartiers. Réinventer la gestion de nos quartiers : investir nos écoles et collèges, les bibliothèques, dénoncer les choix partiaux des maires en matière d'aide sociale, d'aide au logement... Ne pas se contenter de déléguer nos idées aux politiciens, mais au contraire les mettre en œuvre nous-mêmes. Nos quartiers nous appartiennent, à nous de se les réapproprier ! La lutte contre le fascisme passe par là ! Par la redécouverte de solidarités qui ont disparu tant le système capitaliste et politique nous étouffe, et par la mise en place de nouvelles solidarités tant nos frustrations sont grandes.

Claaaaash, Paris XI^e

Précaire, un métier d'avenir

A LA QUESTION QU'EST-CE QUE LA PRÉCARITÉ, NOUS DÉFINISSONS quiconque de répondeur d'embûche: « C'est... ».

Pour chacun, une image, une représentation différente, diffuse prend forme, souvent associée à un vécu, une expérience soit personnel, soit par personne interposée, et dans la plupart des cas, un-e proche. Le terme est nécessairement emprunt d'une subjectivité qui fausse la compréhension d'un « phénomène » que l'on qualifiera dans un premier temps de société. Il en est ainsi de même pour l'exclusion, notion qui semble avoir été inventée en 1974, bien que déjà utilisée une dizaine d'années plus tôt, en 1965, par les associations caritatives (ATD-Quart Monde). Le terme lui-même aurait été choisi pour des raisons médiatiques, pour frapper les esprits. La notion d'exclusion est donc apparue en période de soi-disant prospérité économique, non pas pour désigner la dégradation du marché de l'emploi et l'affaiblissement des liens sociaux, mais la « marginalisation » d'une partie de la population par rapport au progrès économique et à la répartition des richesses. À cette époque, les institutions d'action sociale parlent d'inadaptation sociale, les conservateurs en attribuent quant à eux la faute aux pauvres, cette mise au banc de la société serait, selon eux, due aux déficiences individuelles, à l'irresponsabilité et à l'imprévoyance. On cherche déjà un moyen pour inciter les pauvres à travailler... c'est-à-dire en faire une main-d'œuvre malléable et corvéable à merci. Dans les années soixante-dix, Lionel Stoléru, avance l'idée d'un impôt négatif qui consisterait à verser aux familles dans le besoin une allocation variable avec le revenu. Ce sont les premiers pas vers la mise en place, dans les décennies suivantes, de diverses garanties de ressources minimales: RMI, allocation solidarité spécifique, allocation parent isolé, etc. Par ailleurs, une autre analyse voit le jour, en 1974, René Lenoir (*Les exclus, un français sur dix*, Le Seuil) souligne l'existence de causes sociales comme l'alcool, la drogue, et remet en question la thèse de la « pauvreté volontaire ». Il met en évidence le fait qu'il ne s'agit plus d'un phénomène marginal mais que de plus en plus de personnes, et ce quel que soit le milieu, sont touchées. De cette théorie découle une transformation des services sociaux qui développent alors des actions de prévention. Suite aux années de crises pétrolières, à la fin des années soixante-dix, début des années quatre-vingt, le chômage devient le problème central et la menace de la perte de l'emploi commence à hanter les esprits, jusqu'à devenir une angoisse collective. La notion d'exclusion est évacuée pour faire place à celle de « Précarité-pauvreté », nom donné à plusieurs plans d'urgence mis en place, en 1983, à l'initiative du ministère des Affaires sociales en partenariat avec les collectivités locales. Le terme précarité est donc bien d'un usage récent. Aujourd'hui, il recouvre tout et s'importe quoi de même que les termes d'exclusion, de pauvreté.

Leur banalisation fait que tout un chacun les emploie à tout propos. Ce qui faisait sens n'a plus de sens, ou trop de sens.

Si l'on prend la définition du Petit Larousse (PL), édition 2000, la précarité est:

- Caractère, état de ce qui est précaire.

- Situation d'une personne qui ne bénéficie d'aucune stabilité d'emploi, de logement, de revenu.

A noter, que le contraire de cette phrase donne: « Situation d'une personne qui bénéficie d'une stabilité d'emploi, de logement, de revenu » or bénéficier signifie tirer profit, jouir ou encore avoir légalement droit à des prestations ou à un privilège juridique!

Cette définition renvoie à « précaire », ce qui:

- N'a rien de stable, d'assuré; incertain, provisoire, fragile (santé précaire, travail précaire).

- Existe par autorisation révocable (poste précaire - travailleur précaire).

Ainsi, le dictionnaire renvoie à différentes situations. Il existerait donc plusieurs précarités: affective, financière, sociale, etc. Hormis quelques exceptions, la précarité (dans sa globalité ou ses particularités) est une réalité quotidienne qui ne se laisse pas saisir dans une signification rigoureuse et objective pour l'expliquer définitivement.

La crise aurait entraîné une « fracture sociale », « l'exclusion », la « pauvreté », « l'insécurité », « la précarité ».

On pourrait le croire si l'on reprend la définition du PL, édition 1950:

- Précarité: Caractère de ce qui est précaire.

- Précaire: Qui existe par autorisation préalable et révocable. Qui n'a rien de stable, d'assuré: santé précaire.

On constate immédiatement une petite différence mais de taille, la notion de travail ou de travailleur précaire n'étaient pas mentionnés!

Tout est toujours nouveau quand la mémoire est courte

Une partie de la population française a toujours vécu dans une condition matérielle lamentable. Quelles que soient les figures de la pauvreté, sa présence est constante au fil des temps. Au siècle dernier, le vagabond était le clochard des années cinquante ou le SDF des années mille neuf cent quatre-vingt. La sécurité est un thème récurrent. Les pauvres ont toujours fait peur à la minorité qui possède sans partage. L'exclusion ou le sentiment d'exclusion est d'abord politique. Au siècle dernier, la transformation de la condition sociale des travailleurs n'a pas été suivie de l'accession au pouvoir ou du moins de la participation au pouvoir représentatif. D'autre part, il existait et il existe toujours un décalage entre société politique et société réelle qui annule le principe de représentation. Aujourd'hui on ne dénonce plus la démocratie en tant qu'illusion mais le recul permanent de l'Etat devant les injonctions néolibé-

rales, les sacro-saintes lois du marché, etc. L'exclusion n'est plus politique mais socio-économique. De crise sociale en crise sociale (un état permanent ?) les termes changent mais les vécus sont invariants.

La précarité et la pauvreté ont existé de tous temps, l'une générant l'autre. Chaque époque a sa caractéristique et les discours changent en fonction mais les méthodes restent quels que soient les mots employés.

comme on tendrait à nous le faire accroire, elle les exacerbe.

Actuellement, le pouvoir économique pourquoi ne pas dire capitaliste, à l'initiative face au recul visible des luttes de la classe ouvrière, ses dernières années. Ainsi face au peu ou au manque de résistance, de perspectives, de volonté de construire un autre monde, et ce malgré quelques flambées de ras-le-bol comme en 1995, la tendance est à la

sières à chaque annonce de licenciements. Avoir un salaire décent, un emploi stable c'est pouvoir se projeter dans l'avenir, échafauder des plans sur la comète. Cette richesse n'appartiendra plus, bientôt, qu'aux seuls patrons.

« *Est travailleur quiconque est salarié et soumis aux risques du manque de travail* » (Eugène Varlin, 1865)

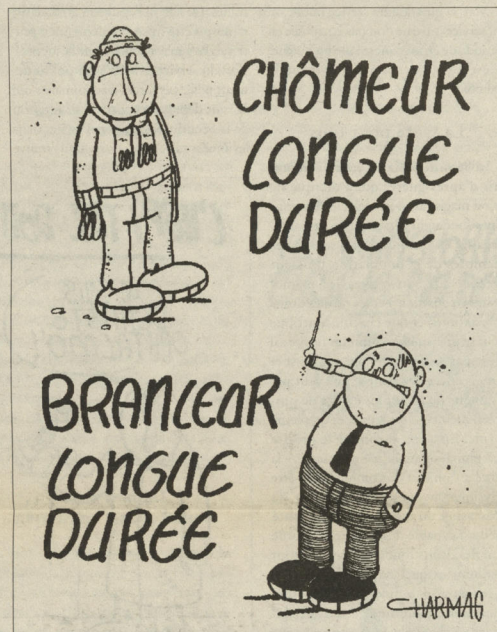
Flexibilité, précarité, pauvreté, exclusion, ces notions ne recouvrent toutes qu'une même et unique chose, à savoir un rapport de force conflictuel par essence entre le capital et les travailleurs. Ces mots ne sont que l'imposition d'une vision sur le monde, d'une convention dictée par des personnages qui donnent le change en matière d'enjeu social et entretiennent ainsi le rapport de dominé/dominant.

Pour survivre, résister à la soif toujours accrue des possédants de posséder plus, la classe ouvrière s'est organisée. Pour lutter, se défendre face aux conditions matérielles et intellectuelles de vie qui lui étaient faites et pour que chaque homme soit l'artisan de son devenir, elle s'est unie par le moyen des syndicats notamment, a créé des mutuelles au siècle dernier, etc. et n'oublions pas la sécurité sociale en 1945 qui se fonde sur l'idée de solidarité en ce qui concerne la santé.

On ne nous fera pas croire qu'il dépend de chacun de s'en « sortir ». Ce que les travailleurs, avaient compris au siècle dernier nous pouvons encore nous en inspirer. Bakounine avait écrit: « On a développé, au sein de l'Internationale, plus d'idées qu'il n'en faudrait pour sauver le monde, si les idées pouvaient le sauver, et je défie qui que ce soit d'en inventer une nouvelle ».

En fait, ce qu'il faut mettre ou remettre à l'ordre du jour sont les notions de solidarité, d'entraide, de respect de soi et donc de l'autre et l'idée d'une économie dont l'objectif serait la satisfaction des besoins et non le profit à tout va.

groupe Commune Libre de Drancy



Depuis le Moyen Age, répression et assistance constituent le rapport aux plus démunis. Contrainte et assujettissement sont les deux mamelles du pouvoir indépendamment de ce qu'il est, gauche, droite ou « révolutionnaire ». Toutes mesures coercitives sont nécessairement présentées sous un aspect positif en faveur des supposés bénéficiaires. Le Pare en est une entre autre, sorte de contrat de vie qui n'a d'alternative que l'acceptation de n'importe quel boulot, à n'importe quel prix ou la mise au rebut de la société pour acte répréhensible de fainéantise. En état de démocratie les précaires, les pauvres n'ont pas la parole, ils sont en bas de l'échelle sociale, n'ont pas d'argent ou peu, pas de pouvoir et seule la survie compte. Un bulletin de vote n'a jamais changé leur condition. Demain ne veut rien dire seul compte l'aujourd'hui. Les prêt-à-penser du moment changent les mots, autrefois, c'était la question sociale, aujourd'hui c'est la précarité, l'exclusion; pour eux, la lutte de classe est ringarde. L'égalité n'est qu'une foutaise, la justice n'a jamais été tendre avec les pauvres, le travail précaire n'est pas vécu de la même manière par un employé et par un patron, la situation n'est pas la même et il n'est qu'à penser à... et au 200 millions de stocks-option comme cadeau de remerciement. Heureux l'employé, l'ouvrier qui a une prime de licenciement! La précarité ne dissout pas les inégalités

généralisation du travail précaire, c'est la loi du marché mise en pratique et sans véritable obstacle. La précarité est un système d'organisation de la société capitaliste qui vise à ce qu'il n'y ait plus de contrat de travail, une façon de donner toute latitude à l'employeur de décider de notre avenir et de grossir son portefeuille - voir les hausses bour-

Meetings, conférences, débats sur le communalisme libertaire

- Quimper : 2 mars
- Lannion, La Rochelle, Lille, Lorient, Lyon : 3 mars
- Avignon : 4 mars
- Clermont-Ferrand : 5 mars
- Grènooble : 6 mars
- Chambery : 7 mars
- Bourges, Chalon-sur-Saône : 8 mars
- Besançon : 9 mars
- Dijon : 10 mars
- Rennes : 10 mars
- Metz, Nantes, Orléans; Paris : 11 mars
- Rouen, Toulon, Tours, Strasbourg, Vannes, etc.